

Genre et désertification

« Dans de nombreuses régions agricoles arides du monde, ce sont généralement les femmes qui consacrent temps et efforts à la terre. »¹



Parmi l'éventail des mesures souvent mises en avant dans l'approche genre dans le cadre de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et de l'atténuation des effets de la sécheresse, figurent l'amélioration de la participation des femmes à la prise de décision, le renforcement des capacités des organisations féminines, l'élimination de l'illettrisme féminin, l'allègement de la charge de travail des femmes et l'élimination des disparités hommes-femmes au travail, dans l'accès aux ressources et à la propriété. Cette fiche attire l'attention sur la nature complexe et évolutive des questions de genre relatives aux femmes des zones arides.

Les inégalités d'accès des femmes aux ressources productives accentuent la dégradation des terres.

Beaucoup de communautés des zones arides pratiquent des activités agricoles ou pastorales. Elles ne suivent cependant pas toujours le même modèle de propriété et d'accès aux ressources. Par exemple, dans les communautés agricoles, les hommes possèdent la terre et produisent les cultures de rente, et peuvent, par là même, accéder aux crédits ou à d'autres facilités. Les femmes, au contraire, sont rarement propriétaires de la terre et sont souvent cantonnées à la production de denrées de subsistance. En Ouganda, par exemple, bien que 97% des femmes aient accès à la terre, seules 8% ont un bail, et seules 7% possèdent leur terre et ont accès au crédit (UN-Habitat : 2002). Dans ces communautés, l'accès des femmes aux ressources fondamentales se fait par l'intermédiaire des hommes. Dès lors, les ménages ayant une femme seule à leur tête sont donc particulièrement désavantagés.

Dans les communautés pastorales, par contre, les biens sont plutôt collectifs, les hommes et les femmes y ayant généralement accès de façon équitable. Cependant, comme les femmes des communautés agricoles, les femmes des communautés pastorales peuvent rencontrer d'aussi grandes difficultés d'accès aux ressources les plus cruciales. Par exemple, ce sont généralement les hommes qui s'occupent du bétail, source de revenu et de prestige, et gèrent les points d'eau. Or, ces derniers sont souvent dépourvus de robinets qui permettraient aux femmes de puiser de l'eau à usage

domestique. Elles sont donc obligées de se servir dans les abreuvoirs utilisés et souillés par les animaux.

Les femmes sont des acteurs clés des processus de production agricole et pastorale. Elles sont les premières utilisatrices des ressources naturelles primaires, elles assurent la sécurité alimentaire et détiennent le savoir et l'expertise concernant les plantes indigènes, les médicaments, la nourriture et l'eau. Ce sont des rôles cruciaux quand il s'agit de faire face à la baisse de fertilité des sols ou à de mauvaises récoltes dans des zones dégradées et sujettes à la sécheresse. Cependant, les femmes vivant dans les zones touchées par la sécheresse et la désertification sont engagées dans des économies de subsistance et de petite taille, et sont donc plus vulnérables que les hommes aux effets négatifs des processus de transformation économiques, technologiques et culturels mondiaux.

Par exemple, la restauration des sols dégradés nécessite l'utilisation additionnelle de nouvelles technologies. Celles-ci sont généralement transmises via la vulgarisation agricole menée par des agents de sexe masculin plus à l'aise pour travailler avec des producteurs de sexe masculin. Dans certains cas, les normes culturelles locales rendent difficile voire impossible la communication des agents de vulgarisation de sexe masculin avec les productrices. Ainsi, il arrive souvent que les femmes ne soient pas formées aux nouvelles technologies, tandis que les hommes en tirent les principaux bénéfices directs durant les phases initiales d'installation et de mise en œuvre.

Sans l'accès à la propriété foncière, les femmes ne peuvent accéder au crédit ou aux services techniques agricoles. Ceci, à son tour, affecte leur capacité à soutenir leur famille et à



gérer d'autres ressources naturelles qui sont la base des systèmes de production durable. Cela accentue leur exclusion des projets de conservation des terres et de développement, du travail de vulgarisation agricole et des processus d'élaboration des politiques. Par conséquent, la terre dont elles dépendent pour leurs revenus se trouve facilement et continuellement dégradée.

Les modalités d'accès, de gestion et d'appropriation des ressources ont aussi une incidence sur la vulnérabilité des personnes face aux désastres et aux risques. Bien que les riches autant que les pauvres soient touchés lors d'une catastrophe -conséquence de la désertification, de la dégradation des terres ou de sécheresses-, les pauvres, et plus particulièrement les femmes, sont les plus durement touchés. En effet, leur capacité de résilience à ces phénomènes dépend de leur accès aux ressources et de leur capacité à les mobiliser. Ainsi, quand la sécheresse sévit, un individu, un groupe ou une communauté peut vendre ses actifs pour répondre à ses besoins à court-terme. Parce qu'elles sont les plus désavantagées en termes d'accès aux ressources et à la propriété, les femmes des régions arides rencontrent de grandes difficultés à s'adapter aux conséquences extrêmes de la désertification, telles que celles liées au changement climatique.

Les fractures culturelles sont accablantes pour les femmes

La différenciation du travail en fonction du sexe est très répandue parmi les communautés des zones arides. Les tâches quotidiennes des hommes consistent essentiellement en des activités tournées vers les productions à vocation commerciale, comme la culture ou l'élevage ; tandis que les femmes s'acquittent des tâches domestiques et alimentaires comme s'occuper de la terre et des cultures vivrières, ou encore aller chercher le bois de chauffage et l'eau.

Ces frontières entre les rôles s'effacent avec l'augmentation du phénomène des migrations environnementales. Bien que les femmes représentent la moitié des migrants internationaux, les hommes constituent la majorité des migrants environnementaux saisonniers et permanents, quittant les zones rurales pour les zones urbaines principalement à cause de la sécheresse qui touche les zones arides. Ces évolutions ont un impact profond sur les familles, et les conséquences pour les hommes et les femmes sont très inégales.

Quand les hommes migrent, les femmes assument dès lors la charge de la production et de la commercialisation des cultures de rente et du bétail, assurant ainsi la sécurité des jeunes et des personnes âgées. Même si cela leur permet de devenir des décideurs à part entières à l'échelle de leur ménage, cela augmente leur charge de travail et leurs responsabilités car les hommes restés sur place ne s'occupent pas nécessairement de prendre soin des leurs ni ne s'octroient de nouveaux rôles domestiques. Dans le cas des migrations saisonnières, le retour des hommes s'accompagne alors souvent de crises autour du pouvoir de décision du ménage.

Intégrer l'approche genre dans le développement des zones arides

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) met en avant une approche « bottom-up » ciblée sur les questions de genre et les politiques fondées sur les droits. Le Préambule de la Convention met l'accent sur le rôle joué par les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, et sur l'importance d'assurer la pleine participation des hommes comme des femmes à tous les niveaux des programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse. La question du genre est systématiquement prise en compte dans les programmes d'action nationaux de la Convention, comme en témoigne une étude récente sur l'intégration du genre dans la prise de décision au niveau national (Knabe et Poulsen: 2004).

Dans la mise en œuvre de la Convention de même que dans son plan-cadre stratégique décennal (2008-2018), une grande attention est portée aux femmes des zones arides compte tenu de leur vulnérabilité croissante aux effets de la sécheresse, des inégalités d'accès aux ressources et de l'évolution des rôles causée par les migrations forcées.

L'intégration du genre doit viser à améliorer les moyens d'existence des femmes des zones arides, à améliorer le développement de bénéfices globaux et à promouvoir des partenariats pour atteindre ces deux objectifs.

L'attention politique doit être portée sur la propriété et l'accès des femmes aux ressources productives ainsi qu'au conseil agricole et aux intrants dont bénéficient les hommes de leur communauté.

Au regard de leur rôle dans la gestion des connaissances traditionnelles, il est urgent de concevoir des techniques pouvant valoriser leurs savoirs, et des politiques pertinentes les impliquant dans les processus décisionnels.

Etablir des partenariats, créer des espaces de débat, développer les compétences, promouvoir un meilleur accès à l'éducation et à la santé, légaliser les droits des femmes en matière foncière et développer des régimes de propriété tenant compte du genre font partie des solutions. Introduire les questions de genre à toutes les étapes du cycle des projets soutenus par les bailleurs et les organisations œuvrant pour la gestion durable des terres en zone aride renforcerait ces mesures. A cette fin, des études pertinentes donnant un aperçu de l'accès à la terre et à la propriété foncière des femmes des zones arides, de leur rôle dans la compensation des émissions de CO₂, dans la gestion durable de l'eau et de la biodiversité ou encore dans le paiement des services environnementaux, sont indispensables.

En conclusion, les politiques ciblant les femmes doivent prêter attention aux différentes formes de discrimination homme-femme. C'est l'ensemble des liens entre écosystèmes, pratiques culturelles et production économique primaire qui doit être pris en compte pour répondre aux questions de genre dans les zones arides.

